



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Conseil d'administration du 5 février 2018

Groupe ABF PACA – Compte-rendu du CA du 05/02/2018

Médiathèque Marcel Pagnol Aubagne

Présents :

Cécile Candido, Grégory Mariani, Françoise Peyre, Patrick Mégel, Cécile Michel, Corinne Castaldi, Claire Belhadi-Chavanne, Julien Vidal

Excusés :

Catherine Perrin, Sandrine Lecalvé, Elsa Noble, Caroline Titeux

ORDRE DU JOUR :

- LA Trinité
- Projets 2018
- Journée de l'édition
- Cooptations
- Retour séminaire national

Nous profitons d'une matinée de rencontre avec Michel Vézina, librairie ambulante «Le Buvard», pour enchaîner avec le CA et remercions Cécile Michel et l'équipe de la Médiathèque Marcel Pagnol, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Les dates des prochains CA sont les suivantes :

26 mars 2018 (Aix Méjanes, à confirmer)

11 juin 2018 (lieu à confirmer)

10 septembre 2018 (lieu à confirmer)

18 novembre 2018 (lieu à confirmer)

10 décembre 2018 (AG) (BU Aix, à confirmer)

◆ La trinité

L'ABF désapprouve la décision des politiques mais des procédures étant en cours, la confidentialité est demandée. L'association ne doit pas relayer la pétition sur change.org.

La question se pose de connaître les motivations qui poussent les politiques à rendre payant l'accès à la bibliothèque.

Nous craignons que cette situation ne reste pas un cas isolé.

Affaire à suivre...

(Nous savons aujourd'hui que la municipalité est revenue sur sa décision).

◆ Projets 2018

-Transition bibliographique

En partenariat avec l'ARL et la BNF, la date n'est pas encore confirmée,

au plus tard octobre / novembre 2018.

La fiche projet a été envoyée au national, pour accord budget.

-Voyage

Le groupe Languedoc Roussillon souhaite faire un voyage d'étude au Danemark en septembre.

Nous pensons nous joindre à eux, le national privilégie les projets communs inter-régions.

-Journée sur l'édition

Nous collaborerons au projet «Éditer aujourd'hui» à la BU d'Aix le vendredi 30 mars 2018.

Notre participation financière s'élève à 200,00 €, et deux membres du CA seront sur place afin de présenter l'ABF et parler de nos activités.

Le prochain CA étant programmé le 26 mars, nous proposons d'inviter Cécile Vergez-Sans, qui pourra ainsi nous éclairer sur le déroulement de la journée.

Nous lui proposerons ensuite d'assister au CA du mois de juin pour un bilan.

◆ Cooptations

Deux collègues de Pertuis, Véronique Vassiliou et Pauline Uccheddu, souhaitent nous rejoindre.

Elles seront dorénavant invitées aux CA.

Lors de la prochaine AG, elles pourront présenter leurs candidatures.

◆ Retour Séminaire national

Le règlement stipule que toute collectivité qui adhère à l'ABF, doit nommer un représentant

qui devra être présent à l'AG.

Les collectivités adhérentes, sont tenues de promouvoir les activités de l'ABF et d'inciter les agents de leurs structures à adhérer individuellement.

Il est préconisé de rester prudents au niveau des dépenses, notamment en ce qui concerne la formation. Le national ne pourra peut-être pas procéder à une reversion.

Il n'y a aucune obligation à ouvrir un centre de formation. Il y en a 15 en France.

Nous sommes face à plusieurs possibilités :

* Proposer la formation une année sur deux, en alternance avec un voyage d'étude.

* Une autre formule, plus allégée.

* Envisager un nouveau système, MOOC, vidéos...

Il est démontré que les voyages d'études sont fédérateurs, ils motivent pour adhérer,

entretiennent les relations et renforcent les liens entre bibliothécaires.